



Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 19 septembre 2022

Le 13 septembre 2022, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, mais le quorum n'étant pas éteint l'assemblée n'a pas pu délibérer.

Le 19 septembre 2022, à 09 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est de nouveau assemblé à la Salle du Conseil de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

DATE DE LA CONVOCATION

15 septembre 2022

DATE D'AFFICHAGE

15 septembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 13

15 (à partir DELA 037 151 015)

16 (à partir DELA 037 151 016)

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Mme Joëlle DANIEL, M. Gérard DAVIET, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Grégory PODDA, M. Didier THÉMÉ, Mme Caroline BOILLE, Mme Marie-Christine DE SAINT-SALVY, M. Alain BASTIE (suppléant), M. François PILLOT (suppléant), M. Cédric DE OLIVEIRA (à partir de DELA 037 151 015), M. Antoine TRYSTRAM (à partir de DELA 037 151 015), Mme Mélanie FORTIER (à partir de DELA 037 151 016)

Pouvoir(s) :

M. Philippe CLEMOT a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.

Absents excusés :

Mme Hédia GHANAY, M. Jacques LEMAIRE, Mme Céline DELAGARDE, M. Michel GILLOT, M. Bruno FENET, M. Régis SALIC, Mme Armelle AUDIN, M. Michel HIRTZ, Mme Betsabée HAAS, M. Ludovic BOURDIN, M. Philippe CLEMOT, Mme Axelle TREHIN, Mme Isabelle MELO, Mme Sylvie POINTREAU, Mme Pascale DELAUNAY, M. Benoit BARANGER, Mme Nathalie GUENAU, Mme Karine BARTHELEMY, M. Arnaud TURMINEL.

Secrétaire de séance : Mme Caroline BOILLE

DELA 037 151 013 / 2022 – 7.1

FINANCES : Budget : Adoption de la nomenclature M57 développée au 1er janvier 2023

Le Comité Syndical

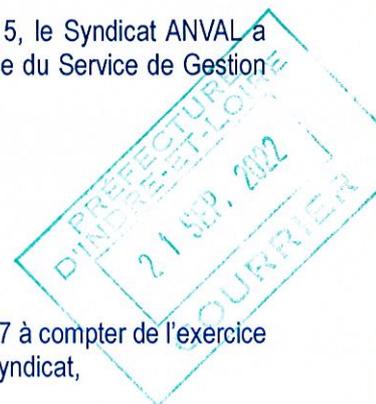
- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 a été conçue pour permettre d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux ;
- Considérant que l'instruction M57 est la seule instruction intégrant, depuis 2018, les dernières dispositions normatives examinées par le Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP) ;
- Considérant qu'une généralisation de l'instruction M57 à toutes les catégories de collectivités locales devrait intervenir au 1er janvier 2024 ;
- Considérant qu'en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 106, les collectivités qui le souhaitent ont la possibilité d'anticiper l'échéance du 1er janvier 2024 en optant pour le cadre budgétaire et comptable M57 ;
- Considérant qu'il apparaît pertinent, pour le Syndicat ANVAL, compte-tenu d'une part de l'intérêt d'utiliser une nomenclature budgétaire et comptable renouvelée, et d'autre part du calendrier budgétaire 2022, d'adopter la nomenclature M57 au 1er janvier 2023 ;
- Considérant que conformément à l'article 1 du décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, le Syndicat ANVAL a sollicité l'avis du comptable public, et que cet avis est favorable (lettre de Mme le Comptable du Service de Gestion Comptable de Joué Les Tours en date du 1^{er} septembre 2022) ;

Vu les votes : POUR : 14, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 :

d'autoriser la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter de l'exercice 2023 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 du Syndicat,



Article 2 : que la collectivité appliquera la M57 développée,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 19 septembre 2022

Le Président,
Sébastien MARAIS



ANVAL
*(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)*
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

